



Elevage des cervidés : Une alternative intéressante ?

1^{er} Module FSIP

17.400 A



Date

Jeudi 14 septembre 2017

Lieu

Restaurant Sternen
Schwarzseestrasse 20
CH-1718 Rechthalten FR
+41 (0)26 418 10 55

Public

Eleveur-euse-s de cervidés et toute personne intéressée.

Responsables

Pascal Python, AGRIDEA

Contenu

- Exigences de formation pour l'obtention de l'attestation.
- Importance des élevages de cervidés en Suisse.
- Considérations pratiques de la conduite d'un élevage.
- Autorisations (bâtiments, clôture, détention et l'abattage) avant de démarrer.
- Maladies des cervidés en enclos : prévention et traitements.
- Approche technico-économique de la production de viande de cervidés.

Remarques

Ce cours (module 1) est partie constituante de la formation spécifique et indépendante de la profession (FSIP) pour les éleveurs de cervidés. La participation aux 6 journées théorique (6 modules) et le mentorat (stage pratique chez un éleveur expérimenté) sont les deux conditions pour l'attestation FSIP et donc pour l'obtention de l'autorisation cantonale de détention d'animaux sauvages. Cette formation est organisée par AGRIDEA, le Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants (SSPR) section cervidés et l'association suisse des éleveurs de cervidés.

Programme détaillé

Jeudi 14 septembre 2017

Dès 08h30 **Accueil, café, croissants**

09h15 **Introduction**

Exigences pour l'obtention de l'attestation et déroulement des modules de formation

Pascal Python
AGRIDEA
pascal.python@agridea.ch

09h30 **Élevage des cervidés**

Branche de production de niche : importance en Suisse

Conduite d'un élevage : considérations pratiques

Question et discussion

Pascal Python, AGRIDEA
Nicola Dänzer
Membre du comité de
l'ASEC / Eleveur de daims
nicola@optimix.ch

10h15 **Pause-café**

Quelles autorisations resp. clarifications doivent être absolument réglées resp. décidées avant l'achat des animaux ?

10h30

- Permis de construire pour les bâtiments et les clôtures : Quels sont les aspects importants lors de la demande de construire ?

Céline Moos
Service des constructions et
de l'aménagement SeCa
celine.moos@fr.ch

11h15

- Autorisation de détention d'animaux sauvages et abattage – Quelles sont les règles à respecter ?

Questions et discussion sur les deux exposés

François Caula,
Service de la consommation
et des affaires vétérinaires
du canton de Vaud
francois.caula@vd.ch

12h15 **Dîner**

13h15 **Aspects sanitaires des cervidés en enclos**

- Quelles sont les maladies les plus importantes et où les éleveurs trouvent-ils de l'aide en cas d'urgence ?

Questions et discussion

Sara Murer
Service consultatif et sani-
taire pour petits ruminants
(SSPR)
sara.murer@caprovis.ch

14h00 **Approche technico-économique de l'élevage des cervidés**

- Exemple par la marge brute : hypothèses et procédés de production
- Où se situe la production de viande de cervidés d'élevage en comparaison avec des animaux domestiques ?

Questions, discussion, évaluation

Pascal Python
AGRIDEA
pascal.python@agridea.ch

14h30 **Déplacement sur l'exploitation Gugler**

14h45 **Visite de l'élevage Heinrich Gugler, Rechthalten**

Exemple d'un élevage réussi

Questions sur l'exploitation

Heinrich Gugler
heinrich.gugler@bluewin.ch

15h50 **Conclusions et évaluation du cours**

Pascal Python, AGRIDEA

16h00 **Fin de la journée**

Informations pratiques

Inscription

Via [shop 17.400 A](#) ou via cours@agridea.ch

Délai d'inscription

Vendredi 8 septembre 2017

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

Pascal.Python@agridea.ch

Prix

Membres du SSPR, de l'ASEC et AGRIDEA :

CHF 230.–/jour

Autres personnes intéressées :

CHF 350.–/jour

Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à CHF 50.– et **sont comprises dans le forfait**.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Délai de désistement : jusqu'au 8 septembre 2017. Au-delà de cette échéance, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs.

Talon d'inscription

Cours 17.400 A
Elevage des cervidés :
Une alternative intéressante ?
Jeudi 14 septembre 2017

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA/Lieu :

Organisme :

Tél :

E-Mail :

Participation
(repas de midi inclus)

14.09.2017

☐

Je suis :

[Membres du SSPR](#) ☐

[Membre ASEC](#) ☐

Autre ☐

Inscription via [Shop 17.400 A](#), ou en complétant et envoyant le talon d'inscription par e-mail à cours@agridea.ch ou par fax au 021 617 02 61.

Plan d'accès

Restaurant Sternen, Schwarzseestrasse 20, 1718 Rechthalten

